

Date de convocation : 21 octobre 2021 Secrétaire de séance : Catherine SAVIGNAT

Présents :

François RIVA, Maire, Alain MOUILLERAT, 1<sup>er</sup> adjoint, Benjamin TOUZET, 3<sup>ème</sup> adjoint, Pierre LAMOINE, 4<sup>ème</sup> adjoint, et Cédric FURET, 5<sup>ème</sup> adjoint,

les conseillères et conseillers municipaux : Catherine SAVIGNAT, Vincent PINOT, Aurélie LAMOINE, Sébastien CHABIRON, Éric AUFORT, Marcel LEROY, Angélique BRINDEAU, Denis TÊTE, Guyène THOMAS.

Excusés : Victor GAUMER, M. Christine SIMONET, Romaric GOUABAULT, Claude AZZOUG

Absents : Michaël LESAGE

-----  
Approbation du compte rendu du 27 Septembre 2021

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Extraits des délibérations qui ont été votées :

- 2021-35 Avance de trésorerie du Budget Principal au Budget Annexe de la chaufferie.
- 2021-36 Demande de concours technique et financier du S.D.E.C. et l'autorisation du Conseil Municipal au Maire pour la signature de la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et le S.D.E.C. pour les travaux d'éclairage public.
- 2021-37 Décisions modificatives du Budget Principal au Budget Lotissement.

Point :

Suite au complément d'informations apporté sur l'investissement dans le Parc Photovoltaïque, il est demandé au Conseil de prendre position sur le sujet. Le vote donne les résultats suivants :

Pour : 15 Contre : 3 Abstention : 0

Le principe d'une participation de la commune au financement du Parc est donc adopté.

Informations diverses :

**Bulletin municipal**

Le principe d'un bulletin municipal condensé en complément des informations apportées par le site internet est majoritairement souhaité par le Conseil.

**Repas des aînés**

Le Conseil majoritairement choisit la remise d'un colis plutôt que l'organisation d'un repas. De la même façon, Le Conseil souhaite, si les conditions sanitaires le permettent, renouer avec la tradition en organisant une cérémonie des vœux.

**Travaux :**

- Un drainage d'une partie du cimetière a été réalisé. Les travaux se poursuivent comme vous l'avez constaté par la réfection des joints du mur du cimetière le long de la route communale.

**Des demandes de DETR seront demandées au titre de la commune pour :**

- Réfection des routes
- Achat d'une épareuse
- La Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s

La séance est levée à 21h15 heures.

**Le Maire,**  
**François RIVA**